

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

ID : 016-211600648-20250507-2025_BP_CNE-BF

MAIRIE de BRIGUEUIL

CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 12
Procurations : 02
Votants : 14

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025.

Pour : 14 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., OZENNE N., BEAULIEU Cl., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., TERNET C., LAVAUZELLE I., JOULIA G., GUENE F., ROCHE D.,
ABSENTS : FREMERY Cl., COUTANT M.

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 24 avril 2025

Mme COUTANT Martine a donné procuration à M. ROCHER Christian.
Mme FREMERY Claire a donné procuration à M. ROCHE Dominique.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2025 principal.

Les prévisions budgétaires en investissement sont détaillées dans l'ordre du jour projeté sur écran et présenté au conseil municipal lors de la séance.

Le budget primitif principal de l'exercice 2025 est présenté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 535 376,94	1 535 376,94
Investissement	282 474,05	282 474,05

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet de budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL

-à l'unanimité, par vote à main levée,

- accepte et vote le budget primitif 2025 principal,

-précise que le budget primitif 2025 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2024, au vu du Compte Financier Unique 2024, et de la délibération d'affectation du résultat adoptée en date du 10 avril 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A BRIGUEUIL le 11 avril 2025

Le Maire,
R. ROUGIER

